

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 10-461-1935 promulguant dans la colonie le décret du 29 mars 1935, portant organisation des Conseils de défense et des commissions consultatives de défense aux colonies.

n° 10-461-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 avril 1935

Numéro JO
n° 461 du 30/04/1935

Date du numéro
30 avril 1935

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 29 mars 1935, portant organisation des Conseils de défense et des Commissions consultatives de défense aux colonies, inséré au Journal officiel de la République française du 31 mars 1935 :

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 29 mars 1935 susvisé, portant organisation des Conseils de défense et des Commissions consultatives de défense aux colonies. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M. DE Coppet.